

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 13 août 2013 à 19h40**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne

Sont absents : monsieur Mario Breton, siège #4, monsieur Martin  
Mathieu, siège # 5.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire,  
Monsieur Herman Bolduc

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière  
agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux  
membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2013-08-182**

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy appuyé par  
monsieur Daniel Quirion, et résolu à l'unanimité des conseillers  
présents d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (21) autres  
items : les sujets suivants :

Demande de gratuité aréna  
Achat de béton  
Formation directrice générale  
Forfait terrain de tennis  
Fonds : Société de développement  
Autorisation de signature : protocole d'entente relatif à l'octroi  
d'une aide dans le cadre du sous-volet 1.5  
Bibliothèque

Le point varia (21) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 2 JUILLET ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DU 8 JUILLET 2013

## LÉGISLATION

4. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION PORTANT LE #2013-07-177 : ACHAT DE 6 RADIOS POUR POMPIER
5. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT PORTANT LE # 410-2013 CONCERNANT LES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC
6. ENTENTE FORFAIT TÉLÉBEC POUR ARÉNA
7. FORMATION : RÉGIME DE RETRAITE ET D'ASSRANCE COLLECTIVE
8. APPUI : RÉOLUTION CONTRE LE TRANSPORT DE DÉCHETS RADIOACTIFS LIQUIDES
9. TRAITEMENT EAU : PRODUIT DU GRAND NORD

## FINANCES

10. COMPTES DU MOIS
11. DÉPÔT: DES ÉTATS FINANCIERS (copie à chaque élu)
12. DEMANDE DE DON POUR DÉMARRAGE D'UN OBNL
13. RÉOLUTION DEMANDE SUBVENTION POUR DÉPENSES TRAVAUX : RANG 4 ET RUE COLLÈGE

## MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE

14. MODIFICATION RÉOLUTION # 2013-06-143 : SOUMISSION TROTTOIR :
15. PROJET DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE
16. PROJET ACHAT DE CAMION

## LOISIRS – TOURISME – SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. RESSOURCE EN LOISIRS ET CULTURE

## URBANISME

18. SUIVI D'AMÉNAGEMENT DU LAC FACE À L'ARÉNA

## **19. RAPPORTS :**

- 19.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- 19.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

## **20. CORRESPONDANCE**

## **21 .AUTRES ITEMS**

DEMANDE DE GRATUITÉ DE L'ARÉNA

22 .PÉRIODE DE QUESTIONS

23 CLÔTURE DE LA SÉANCE

## **3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET ET DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 8 JUILLET 2013**

**2013-08-183** **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet et de la réunion extraordinaire du 8 juillet 2013.

**En conséquence**, Il est proposé par monsieur Alain Champagne et appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal du 2 juillet 2013 rédigé par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière.

### **PROCES-VERBAL DU 8 JUILLET (séance extraordinaire)**

Monsieur Luc Poulin pose sa dissidence à la résolution 2013-07-180 considérant que cette résolution a créé un précédent et qu'elle a été obtenue sous menace de droit de veto et par intimidation. Alors, cette résolution devient injuste et inéquitable pour l'ensemble des citoyens.

**2013-08-184** **En conséquence**, Il est proposé par monsieur Alain Champagne et appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la phase deux de la soumission est acceptée tel que présenté en un aide supplémentaire pour ce commerce.

## **4 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION PORTANT LE #2013-07-177 : ACHAT DE 6 RADIOS POUR POMPIER**

**2013-08-185** Il est proposé par monsieur Alain Champagne appuyé par madame Johanne Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution portant le # 2013-07-177 dont on aurait dû lire : une dépense de 2 203.80\$ plus taxes au lieu d'une dépense de 6 000\$ pour l'achat de 6 radios aux fins d'utilisation des pompiers

## **5 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT PORTANT LE # 410-2013 CONCERNANT LES ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC**

Un avis de motion est donné par madame Johanne Gilbert Roy afin d'adopter le règlement # 410-2013 concernant les animaux sur le territoire des municipalités de la MRC

## **6 ENTENTE FORFAIT TÉLÉBEC POUR ARÉNA**

**2013-08-186** **Considérant** que la compagnie de téléphone Télébec offre à la municipalité un forfait PME Branchée Extra; un rabais sur les

prochaines factures de 20\$ / mois sur le tarif du forfait pour une période de 5 ans,

**Considérant** que la compagnie de téléphone de St-Éphrem va offrir le service d'internet l'été prochain;

**En conséquence**, il est convenu de ne pas signer de contrat avec la compagnie Télébec et d'attendre les services du téléphone de St-Éphrem.

## **7 FORMATION : RÉGIME DE RETRAITE ET D'ASSURANCE COLLECTIVE**

**2013-08-187** **Considérant** qu'une nouvelle loi concernant un régime de retraite et d'assurance collective et qui sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les entreprises comptant cinq employés ou plus ;

**Considérant** qu'une formation est offerte au coût de 823.50\$ taxes en sus

**En conséquence**, Il est proposé par monsieur Alain Champagne et appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale a suivre cette formation qui se tiendra le 10 septembre à Québec au coût de 823.50\$ plus les taxes et les frais de déplacement,

## **8 APPUI : RÉOLUTION CONTRE LE TRANSPORT DE DÉCHETS RADIOACTIFS LIQUIDES**

**2013-08-188** **ATTENDU QUE** le Department of Energy des États-Unis prévoit transporter par camion 23 000 litres de déchets liquides hautement radioactifs depuis les Laboratoires de Chalk River, en Ontario, jusqu'au site de Savannah River, en Caroline du Sud, en une série de livraisons hebdomadaires réparties sur un an ou plus;

**ATTENDU QUE** ces livraisons pourraient débuter dès le mois d'août 2013;

**ATTENDU QUE** jusqu'à maintenant en Amérique du Nord, personne n'a jamais transporté de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

**ATTENDU QUE** la quantité de déchets liquides hautement radioactifs contenue dans une seule cargaison suffit amplement à contaminer l'eau potable d'une ville entière;

**ATTENDU QU'**aucune audience publique d'évaluation environnementale ni aucun autre forum public, au Canada ou aux États-Unis, n'a évalué le risque de ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics;

**ATTENDU QU'**il n'y a eu aucune procédure publique pour discuter des solutions de rechange à ces transports de déchets liquides hautement radioactifs sur les routes et les ponts publics, comme par exemple la solidification préalable des déchets – alors que c'est pratique courante à Chalk River pour tous les déchets liquides hautement radioactifs produits depuis 2003;

**ATTENDU QUE** les déchets hautement radioactifs sont les produits les plus radioactifs de la planète, créés en irradiant de l'uranium ou du plutonium dans un réacteur nucléaire;

**ATTENDU QUE** les déchets hautement radioactifs émettent un rayonnement si pénétrant et si intense qu'on ne peut les approcher pendant des siècles;

**ATTENDU QUE** la radiotoxicité extrême des déchets hautement radioactifs persiste pendant des millénaires;

**ATTENDU QUE** ces déchets liquides hautement radioactifs proviennent de la dissolution dans l'acide nitrique des déchets solides d'un réacteur nucléaire, ce qui produit une solution très corrosive contenant des dizaines d'éléments radiotoxiques comme le césium 137, l'iode 129 ou le strontium 90;

**ATTENDU QUE** les déchets liquides hautement radioactifs en provenance de Chalk River contiennent une quantité importante d'uranium de qualité militaire (hautement enrichi), soit la même substance qui a servi d'explosif nucléaire pour la première bombe atomique, larguée en 1945;

**ATTENDU QUE** la principale justification de ces transferts de déchets liquides de Chalk River vers le site de Savannah River serait de débarrasser le Canada du risque de prolifération nucléaire associé à l'uranium de qualité militaire toujours contenu dans ce liquide;

**ATTENDU QUE** le site de Savannah River est un des endroits les plus contaminés par la radioactivité parmi toutes les installations du Department of Energy reliées à l'armement nucléaire;

**ATTENDU QUE** le recyclage prévu des déchets liquides de Chalk River au centre vieillissant de retraitement H Canyon de Savannah River créera des risques de sécurité non nécessaires, ajoutera des quantités supplémentaires de déchets hautement radioactifs liquides dans le système de gestion des déchets déjà surchargé de Savannah River et imposera des contraintes budgétaires insoutenables au Department of Energy;

**ATTENDU QUE** tous les objectifs de non-prolifération associés aux déchets liquides de Chalk River peuvent être atteints en « dénaturant » l'uranium de qualité militaire sur place, à Chalk River, si bien que cet uranium ne serait donc plus un risque de prolifération;

**PAR CONSÉQUENT,**

**Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy**

**Et secondé par monsieur Luc Poulin**

**que la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley**

**adopte la présente résolution et qu'elle**

- 1) S'oppose en principe à tout transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne puisque ces déchets peuvent être solidifiés, l'ont déjà été et devraient l'être pour réduire le risque qu'ils ne se répandent dans l'environnement des êtres vivants;

2) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à suspendre le transfert de déchets liquides hautement radioactifs des Laboratoires de Chalk River vers le site de Savannah River jusqu'à la conclusion de consultations publiques approfondies sur l'à-propos et les impacts potentiels des transferts proposés ainsi que sur les autres mesures qui permettraient d'atteindre les objectifs officiels de ces livraisons;

3) Exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis ainsi que ceux de tous les États, provinces et municipalités ainsi que les gouvernements indigènes souverains des nations tribales amérindiennes des États-Unis et ceux des nombreuses nations autochtones du Canada à tout mettre en œuvre pour interdire et empêcher le transport de déchets radioactifs liquides sur les routes et les ponts publics, sur toute voie navigable ou par voie aérienne.

4) De plus, notre municipalité demande aux Gouvernements Fédéral et provincial d'activer le dossier du rail qui est aussi dangereux et néfaste que le transport des déchets radioactifs liquides.

## **9 TRAITEMENT EAU : PRODUIT DU GRAND NORD**

**2013-08-189**

**Considérant** que la compagnie des Produits du Grand Nord a connu des problèmes d'eau dans leur système de production;

**Considérant** que l'entreprise a fait des recherches afin de régler le problème en ajoutant un système de filtration à l'entrée d'eau principale de l'usine;

**Considérant** que l'appareil donnera un niveau de sécurité préventif contre le manganèse présent dans l'eau de l'aqueduc;

**Considérant** qu'il y a des frais d'attacher à l'achat et l'installation de cet appareil au coût d'environ 2 000\$ et que l'entreprise demande un appui sur les coûts de l'installation et de l'appareil

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Quirion appuyé par monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter d'assumer les frais de 50% du traitement des eaux des Produits du Grand Nord.

## **10 COMPTES DU MOIS**

Les comptes du mois de juillet 2013 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

**2013-08-190**

**Il** est proposé par monsieur Alain Champagne , appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de juillet 2013 au montant de 174 757.87 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 54 422.63 \$, les comptes à payer représentent 94 327.93 \$.tandis

que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 26 007.31 \$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2013 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2013-08-189

\_\_\_\_\_  
**Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.**

### **11 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS (copie à chaque élu)**

Il y a dépôt du rapport budgétaire du mois de juillet

### **12 DEMANDE DE DON POUR DÉMARRAGE D'UNE OBNL**

**Cette demande est refusée par les membres du conseil**

### **13 RÉOLUTION DEMANDE SUBVENTION POUR DÉPENSES TRAVAUX : RANG 4 ET RUE DU COLLÈGE**

**2013-08-191**

**Considérant** que la municipalité a déposé une demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier auprès de notre député;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du rang 4 et de la rue du Collège pour un montant subventionné de 15 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué

### **14 MODIFICATION RÉOLUTION #2013-06-143 : SOUMISSION TROTTOIR :**

**2013-08-192**

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la résolution portant le # 2013-06-143 en acceptant la proposition de Pavage Jean-Luc Roy au montant de 5 968,75\$ plus les taxes. Par contre, il faut tenir compte du fait que les employés ont mesuré la longueur à réparer et la distance est de 287 mètres tandis qu'à la soumission on lit 300 mètres, alors, il faudra tenir compte dans le prix la nouvelle distance.

## **15 PROJET DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE**

Suite à une conversation avec monsieur Eric Dancause, ingénieur, de la MRC, ce dernier suggère qu'il y ait une rencontre avec les propriétaires afin de fixer le prix d'achat des terrains avant d'engager d'autres dépenses.

## **16 PROJET ACHAT CAMION**

Faire vérifier les réparations à faire sur la camionnette et après d'autres discussions serat à venir.

## **17 RESSOURCE EN LOISIRS ET CULTURE**

**2013-08-193**

**Considérant** que la municipalité de Saint-Benoît-Labre n'est plus en mesure de conclure une nouvelle entente intermunicipale pour les services partagés de la ressource en loisirs et culture;

**Considérant** que la municipalité de Saint-Benoît-Labre offre de mettre fin à l'entente de service soit le 31 décembre 2013 ou le 12 octobre 2013, fin du protocole d'entente signé avec la MRC de Beauce-Sartigan ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présent de terminer l'entente de partage des services de la ressource en loisirs au 12 octobre 2013.

## **18 SUIVI D'AMÉNAGEMENT DU LAC FACE À L'ARÉNA**

**2013-08-194**

**Considérant** la période de l'année, il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire la clôture du côté Ouest en neuf, de faire le nivellement de façon à ce que le terrain soit disposé a recevoir la semence et d'enlever les branches et arbres secs.

## **19 RAPPORT**

### **19.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC**

Pas de conseil des maires en juillet

### **19.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Monsieur Mario Breton, représentant de la municipalité auprès des la Régie intermunicipale, est absent. Alors, pas de rapport.



## **20 CORRESPONDANCE**

**Considérant que le bordereau de correspondance a été placé dans les enveloppes des élus seulement quelques lettres ont été lues.**

### **Correspondances lues :**

Lettre # 2 : Ministre des Transports : subvention – programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Lettre # 6 : MMQ : recommandation – félicitation contrat No MU29038 travaux exécutés avec satisfaction

Lettre # 13 : Maxime Bernier, député : soulignement du travail et du retrait de M. Bolduc

## **21. AUTRES ITEMS**

### **21.1 DEMANDE DE GRATUITÉ DE L'ARÉNA**

**2013-08-195**

**Considérant** que l'association des bénévoles désirent faire une dégustation organiser par Moisson Beauce afin que les bénévoles puissent préparer les boîtes de Moisson Beauce différemment;

**Considérant** que cette activité se déroulera à l'aréna, jeudi le 12 septembre prochain;

**Considérant** que l'association des bénévoles demandent la gratuité de l'aréna

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la gratuité de l'aréna à l'organisme association des bénévoles.

**2013-08-196**

### **21.2 ACHAT DE BÉTON**

**Considérant** qu'il y a un ponceau de défectueux dans le rang 6 sud et qu'il faut remplacer les bétons;

**Pour ce motif**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 6 tuyaux de 8 pieds de béton pour le remplacement du ponceau.

**2013-08-197**

### **21.3 FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**Il** est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer à la formation portant sur les enjeux et grands défis municipaux, le cadre législatif, la gestion budgétaire, la gestion des ressources humaines et la gouvernance municipale. Cette formation est donnée par l'Union des municipalités au coût de 465\$ pour deux jours incluant les frais des repas, les pauses et document.

2013-08-198

#### **21.4 FORFAIT : CLÉ TERRAIN DE TENNIS**

**Considérant** que les propriétaires du casse-croûte chez Nancy ont la responsabilité de remettre la clé du terrain de tennis aux joueurs qui en fait la demande;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant forfaitaire de cent dollars (100\$) pour service rendu.

2013-08-199

#### **21.5 RENFLOUEMENT DE FONDS : SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT**

**Il** est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 5 000\$ à la Société de développement afin que les membres puissent continuer leur mission d'aide.

2013-08-200

#### **21.6 AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE**

**Considérant** que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a rédigé un protocole d'entente à l'intention de la municipalité relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme de renouvellement des conduites du projet des rues Champagne et Beaudoin;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé de monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'accepter le protocole d'entente mentionné en préambule tel que rédigé par les Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et d'autoriser monsieur Herman Bolduc, maire, à signer tous les documents nécessaires.

#### **21.7 RÈGLEMENT 44-2005 : CONCERNANT LES FRAIS DE RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SUR DES CONDUITES EXISTANTES**

Il y a explications et de vives discussions concernant le règlement sur le raccordement des services d'aqueduc et d'égouts de l'épicerie.

Ce sujet est reporté à la réunion de septembre

#### **21.8 BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Madame Marguerite Carrier explique et dépose une lettre expliquant le progrès du fonctionnement de la bibliothèque soit l'informatisation des volumes.

### **22- PÉRIODE DE QUESTION**

Une question de l'assistance.

### **23. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2013-08-201**

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à cette présente. Il est 21h45.

---

HERMAN BOLDOC, MAIRE

---

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.